

3

À quoi ressemble un excellent système d'éducation des adultes?

Nos recherches et l'information provinciale et territoriale que nous avons passées en revue révèlent ce qu'est l'excellence dans un système d'éducation et de formation des adultes.^{12,13}

Un « système excellent » garantit l'accès à un éventail de possibilités éducatives en réponse aux besoins des apprenants adultes – des possibilités qui aident les adultes à hausser d'un ou plusieurs échelons leur niveau d'instruction afin de trouver ou de conserver un emploi, d'entreprendre un nouvel apprentissage ou de participer davantage à la vie communautaire.

Dans un « système excellent », les apprenants adultes seront informés de ces possibilités éducatives par des sources diverses – circulaires, recommandations d'autres personnes, radio et télévision, Internet; lorsque les apprenants adultes pénétreront dans un organisme communautaire, une école ou un collège communautaire, un employé qualifié s'entretiendra avec eux pour déterminer leurs objectifs d'apprentissage et pour les aider à trouver le programme répondant le mieux à ces objectifs; le personnel organisera une évaluation adéquate de leurs compétences et de leur acquis pour définir à quel niveau ils peuvent commencer le programme désiré; le programme d'études sera élaboré en collaboration et reposera sur les objectifs de l'apprenant même, le milieu d'apprentissage sera respectueux et adapté aux adultes ayant des besoins spéciaux ou culturels particuliers, et les apprenants bénéficieront de soutien pour faire face aux obstacles qui pourraient entraver leur participation.

De plus, dans un « système excellent », les rôles et responsabilités de l'apprenant et de l'éducateur seront clairs, la structure des programmes sera flexi-

ble et donnera aux apprenants l'occasion d'interagir entre eux. Des itinéraires clairs mèneront les apprenants vers leurs objectifs; une variété de démarches mettant l'accent sur le contrôle de la qualité et la mesure des résultats seront en place pour améliorer l'efficacité des programmes; les fournisseurs de services auront accès aux recherches réalisées afin d'améliorer leurs pratiques ainsi qu'à des occasions diverses d'apprendre les uns des autres.

Le fournisseur de services éducatifs connaîtra les autres fournisseurs dans la collectivité et orientera tout apprenant nécessitant un soutien supplémentaire vers l'organisme compétent. Les apprenants qui ont des objectifs à long terme exigeant le franchissement de plusieurs paliers pourront passer facilement à l'étape suivante – autrement dit, les apprenants disposeront d'un itinéraire clair jusqu'à leur destination.

Les organisations et organismes participants seront intégrés dans un système cohérent qui demeurera suffisamment souple pour répondre aux besoins locaux. Les priorités en matière d'investissement dans les programmes seront établies à partir des recherches effectuées. Le système sera doté d'un cadre de reddition des comptes fondé sur des mesures des résultats et s'accompagnant de rapports périodiques concernant le nombre de personnes desservies et leur rendement.

Dans un « système excellent », l'éducation communautaire sera une réalité pour les Ontariens de tous âges. Les personnes âgées pourront demeurer actives et poursuivre leur apprentissage en participant à des programmes offerts dans les écoles du voisinage, les organismes communautaires et les collèges.

¹² Organisation de coopération et de développement économiques, *Beyond Rhetoric: Adult Learning Policies and Practices: Highlights* (Organisation de coopération et de développement économiques, 2003), p. 8-12.

¹³ Biss, John, *Adult Learning and Adult Education: A Provincial/Territorial Survey of Current Policies and Practices* (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada), janvier 2004), p. 10-12.

Le gouvernement, les fournisseurs de services d'éducation des adultes et les apprenants auront des rôles et responsabilités clairs. On fera aussi participer activement les entreprises, les syndicats et les organismes de services sociaux au développement d'une culture d'apprentissage continue.

Même si un grand nombre des éléments décrits ci-dessus sont déjà en place en Ontario, les intervenants ont réitéré leur détermination à ce que nous ayons le meilleur système possible d'éducation des adultes, compte tenu de nos ressources.